Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 5 (1902)
Heft: 246

Artikel: Ça et là
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-251798

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ans, venait faire constater que sa guérison s'était maintenue ; de même aussi une enfant de onze ans, sourde-muette de naissance, qui avait trouvé brusquement l'ouïe au mois d'août 1901, et qui, depuis lors, a pu suivre ses classes, faire sa première communion et rentrer absolument dans la vie commune.

Ça et là

Thermomètre et baromètre. — Voilà longtemps qu'on se plaint du baromètre, cet instrument énigmatique et narquois, bon et mauvais prophète tour à tour, et qui, aux consultations des gens désireux de savoir le temps qu'il va faire, ne répond bien souvent que par de très vagues indications.

M. de Parville, dans la « Revue des sciences » des *Débats*, constate une fois de plus l'insuffisance de cet appareil d'ailleurs précieux à d'autres égards, mais il apprend, à ceux qui l'ignorent, qu'on peut très bien, pour pronostiquer le temps, se servir aussi du thermomètre.

Les indications de celui-ci, sans être complètes, évidemment, sont parfois plus sûres que celles du baromètre.

Ainsi, lorsque la température s'élève d'une façon anormale, et brusquement, on peut craindre un orage, si l'on est en été, ou tout au moins une pluie, si l'on est en hiver. Le mauvais temps est à prévoir surtout lorsque cette hausse brusque et anormale a lieu le matin de bonne heure, M. de Parville affirme qu'avec cette méthode, on peut prédire un orage sept fois sur dix.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

In paysain de M. aivay enne vaitche que bayiai di laissé tot gris. In djo que le médecin des bétes pessé à vlaidje, le paysain l'aipelé po iy demainday in reméde po sai béte qu'ai l'aimmay in pô meu que sai fanne. Le vétérinaire, (comme an aipeule les médecins de béte) examiné lai raimelle ai peu indiqué à Batichte ço qu'ai daivay pare en l'apotitquiaire po lai revoiri. Comme le médecin n'aivaype de paipie aivo lu, ai peu qu'ai n'en aivinpe dain lai mâgeon, lai fanne aipotché in moché de grôs po mairtiay lai recette tchu lai poëtche de l'étale, ço que feut fay.

Le lendemain, mon poure paysain se ieuvé de bon maitin ai peu s'aimanré en lai velle. En airivaint, ai chévay comme enne béte. Ai l'entré en lai premiere pharmacie qu'ai trové aivô sai poëtche d'étale tchu le dos, ai peu ai déposé son mioube dain in care. Le pharmacien que n'aivaipe commaindai ci mioube, tot ébahi, dié en ci paysian : Qu'âce que çoli signifie ? I n'ai commainday de poëtche en gnun. Potchaite lai feu de ci, ai peu tot content. Ainco enne poëtche pienne de bouze, qu'anpogeaine. I crais bin que vôs veni fôs si vôs ne l'étes pe djé.

Echetiusay ! Monsieur, dié le paysain. Ieute çoci ai peu bayie-main d'abord les remédes po mai vaitche. Cte poëtche, i veu bin lai repare. Moi i ne serô ieure çoli, ç'à di laitin. Si aivo aivu di paipie tchie nôs, i serô aivu tiitte de pare ci mioube tchu mes épales. Le pharmacien iy bayié les potions indiquay en soriaint. Le paysain s'en rallé ai lôtâ aivô sai petéte recette. Sai vaitche fut revoiri. I cognâ bin des hannes de notre Jura que ne ferinpent po iôs fannes ço que stuci é fay po sai vaitche. Ça trichte ay dire, main ça dinche. Cé que porain me prouvay le contrére, n'aint qu'ai me l'écrire en lai Côte de mai ; i veu publiay ios noms dain le Pays di dumoënne.

Stu que n'âpe de bôs.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 244 *du Pays du Dimanche :*

932. ANAGRAMME.

Marguerite de Valois.

933. COQUILLES AMUSANTES.

Les dîneurs finiront par se passer des grives.

934. MOT CARRÉ SYLLABIQUE.

PER GA ME
GA RON NE
ME NE LAS

935. USAGES ET COUTUMES

LE CADENAS.

Saint-Simon parle comme il suit du *Cadenas* que l'on sert à la table des princes :

Le cadenas en question était une boîte d'or et parfois de vermeil, dans laquelle était conservé le couvert : le couteau, la cuiller et la fourchette du roi.

Avoir le cadenas, c'est-à-dire avoir ce coffret à côté de soi à table, était la marque de la plus haute naissance. Le roi, la reine, le dauphin, et parfois les frères du dauphin, étaient seuls à avoir le cadenas. A tous les princes du sang, quand ils se mettaient à table, un officier présentait la serviette, mais l'argenterie dont ils se servaient était placée à côté d'eux.

Ont envoyé des *solutions partielles :* M. M. Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville ; Vive Folletête au Noirmont ! Le départ de Riki du pays de *la Joie* ; Gnoti seauton ; Les futures *Genevoises* de St-Imier et du Locle ; les charcutières des Eaux-vives à Genève ; Le chevalier de Côme ; Aristotelès à Delémont.

940. HOMONYMIE.

— Tout géographe sait qu'elle est sous préfec- [ture.
— Lorsqu'à peine l'on vient de sortir de son [lit.
— Ce qui rend authentique un diplôme, un [écrit,
Quelqu'il soit. — De la cruche est frère par [nature,
— Celui qui trop souvent veut faire de l'esprit.

941. QUESTIONS.

LA CHACONNE.

Quelle est l'origine de la *Chaconne ?*

942. MOT CARRÉ.

Le touriste a besoin que mon *un* soit hardi.
Sans aller en mon *trois*, et sans passer la [Manche,
On peut voir l'homme *deux* fêter le saint Di- [manche
Et plus souvent la Saint-Lundi
A sa façon. — Mon chien de *quatre* est bien [muni.

943. ALBUM DU CHEVALIER BOUFFLERS,

Pourquoi n'est-on pas toujours maitre de son cœur et de son esprit ?

Mme DE BOUFFLERS.

Question tirée de l'ALBUM DU CHEVALIER DE BOUFFLERS, manuscrit inédit, composé par Demandes et Réponses pendant l'Emigration.

Envoyer les solutions jusqu'au *mardi soir, 30 courant.*

Publications officielles

Convocations d'assemblées.

Assemblée d'arrondissement d'état-civil. 1. de Grandfontaine, Roche d'Or, Ocourt et Fahy le à 28 à 3 h. à la maison d'école de Grandfontaine pour nommer l'officier d'état-civil et son suppléant.

2. de Fontenais-Bressaucourt dans le même but, le 12 à 2 heures.

Courgenay. — Le 28 à 1 h. pour introduire trois procès en justice, voter les crédits pour faire des réparations à la maison d'école de Courtemautruy.

Cote de l'argent

du 17 Septembre 1902.

Argent fin en grenailles. fr. 92. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent de boîtes de montres . . . fr. 94. — le kilo.

G. Moritz, gérant, Editeur-Imprimeur.

Abattoirs de la municipalité de Porrentruy

Etat du bétail abattu pendant le mois d'Août 1902.

Noms des bouchers	Chevaux	Bœufs	Vaches	Génisses	Taureaux	Veaux	Porcs	Moutons	Chèvres	Chauffage	Recettes Fr.	Ct.
Buchwalder	—	6	—	1	—	21	16	9	—	—	121	50
Courbat	—	6	1	—	—	14	10	2	—	—	92	—
Oser	—	5	—	—	—	15	11	2	—	—	81	50
Grimler Th. Vve.	—	4	—	—	—	10	9	3	—	—	64	—
Grédy P.	—	2	—	—	—	10	7	1	—	—	44	—
Pinaton E.	—	4	1	1	2	19	14	9	—	—	121	50
Voillat Gust. Vve	—	5	—	—	—	14	7	—	—	—	70	—
Scherrer E.	—	4	1	—	—	14	10	4	—	—	80	—
Grimler Paul	—	6	1	1	—	25	11	9	—	—	124	50
Charles Schick	—	10	—	—	—	8	—	—	—	—	82	—
Particuliers												
F. Bigard	—	—	1	—	—	—		—	—	1/2 taxe	3	50
Ene Fierobe	—	—	1	—	—	—		—	—	—	7	
Total	—	52	6	3	2	150	95	39	—	—	891	50